



Communiqué de Presse

Développement responsable

## **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels consacre 100 millions d'euros pour financer des investissements RSE à des conditions de taux bonifiés**

***Rennes, le jeudi 6 juillet 2017.*** Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, a mis en place une enveloppe de financement dédiée aux investissements « RSE » : énergies renouvelables, infrastructures, matériels propres, efficacité énergétique des bâtiments... Doté de 100 millions d'euros, le dispositif vise à encourager ses clients et prospects à concrétiser leurs projets de développement responsable en leur proposant des taux d'emprunts bonifiés.

### **Conditions d'éligibilité**

Pour bénéficier du dispositif et ainsi être éligible aux taux bonifiés, l'investissement doit être de nature RSE et prioritairement axé sur l'un des domaines suivants :

- **les énergies renouvelables** (ex : installation d'un parc éolien) ;
- **les infrastructures** (ex : mise en place de transports publics à faibles émissions de carbone, installation de mesures favorisant le recyclage) ;
- **l'efficacité énergétique des bâtiments** (ex : construction de bâtiments dit « passifs » ou à « énergies positives », travaux d'isolation) ;
- **les équipements/matériels propres** : (ex : acquisition de véhicules à carburants alternatifs, renouvellement de lourds véhicules de flotte commerciale).

Bertrand Blanpain, Président du Directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels commente : « *En notre qualité d'acteur économique, nous avons une responsabilité forte pour soutenir et accompagner les projets de nos clients qui traitent de la transition environnementale. La RSE est désormais incontournable et constitue par ailleurs un important levier de performance pour les entreprises, dont le gain a été estimé de l'ordre de 13% selon une récente étude de France Stratégie.* »

### **Première opération en Charente-Maritime**

Le dispositif a déjà permis de financer l'installation d'une toiture photovoltaïque de plus de 14 000 m<sup>2</sup> pour un site de collecte de céréales de la coopérative agricole « Terre Atlantique », située à Saint-Jean-d'Angély en Charente-Maritime. Ce projet, qui permet à la coopérative agricole d'agir en faveur de la transition énergétique, représente également une source de revenus complémentaires. La production d'électricité verte annuelle, estimée à 2 millions de kilowatt-heure (Kwh), sera en effet revendue dans sa totalité.

### **A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, est dédiée aux marchés des entreprises, des acteurs publics et institutionnels ainsi que des promoteurs immobiliers. Elle accompagne plus de 9 000 acteurs économiques partout en France où elle dispose de 19 centres d'affaires. Arkéa Banque E&I propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, etc.). Plus d'informations sur [www.arkea-banque-ei.com](http://www.arkea-banque-ei.com).